

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 254 publiée le 29 octobre 2010

Un ouvrage à lire de toute urgence : *La Messe à l'endroit, un nouveau mouvement liturgique* de l'abbé Claude Barthe

Nous reproduisons ci-dessous, avec l'aimable autorisation des Editions de l'Homme Nouveau, un entretien avec l'Abbé Claude Barthe présentant son nouveau livre *La Messe à l'endroit, un nouveau mouvement liturgique*.



Votre dernier opus (1), nous prend un peu à contre-pied, car on vous connaît comme un défenseur pertinent de la Messe traditionnelle, et voici que vous vous préoccupez de la Messe dite « de Paul VI ». Pourquoi cet intérêt de votre part ?

La participation très active à la défense de l'une - la messe traditionnelle - n'a jamais empêché pour moi, au contraire, la préoccupation concernant la transmutation de l'autre - la messe de Paul VI. En 1997, 10 ans avant le Motu Proprio, j'avais publié un livre d'entretiens, *Reconstruire la liturgie. Entretiens sur l'état de la liturgie dans les paroisses* (2), dont le thème était exactement celui de ce *Carnet*. Il est clair que le Motu Proprio de 2007 a dynamisé ce propos. Lequel consiste à remarquer que les deux critiques parallèles des mutations opérées sous Paul VI, à savoir la critique frontale qui veut promouvoir une large diffusion de la liturgie antérieure, dite de Saint Pie-V, et la critique réformiste, dite de réforme de la réforme, qui veut opérer une mutation de l'intérieur de la liturgie de Paul VI, ont plus que jamais partie liée. Le projet de réforme de la réforme ne peut se réaliser sans la colonne vertébrale que constitue la célébration la plus large possible selon le missel traditionnel ; cette dernière ne peut espérer se réinsérer massivement dans les paroisses ordinaires sans la recréation d'un milieu vital opéré par la réforme de la réforme.

Les intégristes de la « forme extraordinaire » pensent que le Missel de Paul VI n'est pas sauvable et qu'il faudrait s'en défaire, alors que vous pensez qu'il est réformable et même qu'on peut « l'enrichir ». Comment ?

Je pense d'abord qu'il est totalement irréaliste de croire que l'on peut d'un coup de baguette faire que dans toutes les paroisses du monde toutes les messes soient célébrées selon l'usage ancien. En revanche, je constate - avec bien d'autres, dont les principaux sont fort haut placés - que le missel de Paul VI contient une presque infinie possibilité d'options, d'adaptations et d'interprétations, et qu'un choix progressif, ou systématique, ou systématiquement progressif, des possibilités traditionnelles qu'il offre, rend possible, sur le terrain paroissial, et tout à fait légalement (selon la lettre de la loi, sinon selon son esprit), sa *retraditionalisation*. C'est d'ailleurs une simple constatation : de nombreux prêtres de paroisses (j'ai en déjà dressé une liste rapide pour la France, que je me garderai bien de publier, mais qui est impressionnante) pratiquent cette réforme de la réforme, souvent par étapes, et dans la très grande majorité des cas en célébrant aussi la messe traditionnelle. Pour répondre donc à votre question, je dirais que je crois que la liturgie romaine peut être sauvée, ce qui passe, comme on peut le constater concrètement, par une action à deux vitesses : diffusion du Saint-Pie V ; réforme de la réforme. Celle-ci permettra, en glosant un célèbre discours de Paul VI à contre-pied, d'abandonner progressivement tout ce qui dans sa réforme est déjà *vieux*, démodé, parce que non *traditionnel*. Nous verrons bien ce qui sera sauvé après cette opération...

Vous nous faites découvrir un pan assez méconnu de l'histoire liturgique de ces quarante dernières années. Alors que les partisans de l'ancienne Messe ne se souciaient guère de réformer le nouveau Missel, des adeptes "modérés" de ce dernier, un courant très minoritaire il est vrai, n'ont de cesse d'en proposer la réforme. Pourriez-vous nous retracer brièvement cette position ?

C'est l'histoire de ce que l'on pourrait nommer la critique réformiste du nouveau missel. Brièvement, et pour ne parler que de la France, on peut rappeler qu'un théologien comme Louis Bouyer, qui avait participé activement à la réforme conciliaire, est très vite entré en opposition avec un certain nombre de ses aspects (le sens de la célébration). L'abbaye de Solesmes et à divers degrés certaines de ses filles ont accepté la réforme mais avec le tout latin et le tout grégorien. La Communauté Saint-Martin, de Mgr Guérin, opta aussi pour le missel de Paul VI, mais selon une interprétation très traditionalisante. Mgr Maxime Charles, recteur de la Basilique de Montmartre, et ensuite l'abbé Michel Gitton, un temps curé de St-Germain-l'Auxerrois à Paris, son principal héritier spirituel, ont eu pour ligne la préservation de ce qui paraissait pouvoir l'être au milieu des ruines. Et surtout, il y a eu le phénomène Ratzinger. Déjà, en 1966, Joseph Ratzinger était intervenu de manière très sévère au Katholikentag de Bamberg à propos de la réforme en cours. Le combat contre ce qu'il pense être un « faux esprit du Concile » est devenu pour ainsi dire substantiel à celui qui est devenu Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, en 1981, puis pape en 2005. Or, en matière de liturgie, Joseph Ratzinger allait beaucoup plus loin que les autres réformistes. On sait aujourd'hui qu'il avait organisé à Rome une réunion cardinalice, le 16 novembre 1982, au « sujet des questions liturgiques », obtenant que tous les Préfets de Congrégations présents à la réunion affirment que le missel romain « ancien » devait être « admis par le Saint Siège dans toute l'Église pour les messes célébrées en langue latine ». En 1982 : un quart de siècle exactement avant le *Motu Proprio Summorum Pontificum*.

Votre ouvrage est sous-titré « Un nouveau mouvement liturgique ». Est-ce un vœu pieux ou le constat qu'autour de Benoît XVI, qui semble être le fer de lance de cette « réforme de la réforme », se constitue un groupe influent de prélats et de clercs qui entendent bien, sinon la mener à bout incessamment, au moins la lancer pour de bon ?

Justement, s'appuyant sur les ouvrages de Joseph Ratzinger (*Entretien sur la foi ; Ma vie ; L'Esprit de la liturgie ; Un chant nouveau pour le Seigneur, La célébration de la foi*) et s'autorisant d'eux, une nouvelle génération de théologiens, d'historiens du culte divin, de responsables souvent de haut niveau, s'est constituée, qui forment aujourd'hui le milieu des penseurs de la réforme de la réforme - un « nouveau mouvement liturgique », comme le Pape aime à dire - et des soutiens du *Motu Proprio*.

Ceci dit, aucun d'entre eux - et spécialement pas le premier d'entre eux, le Pape - n'entendent promouvoir une réforme de la réforme par des textes, par des décrets, et *a fortiori* par l'édition d'un nouveau missel *fusionnel*, un missel Benoît XVI qui s'ajouterait aux missels Pie V et Paul VI, mais ils veulent procéder par l'exemple, l'exhortation, l'éducation, et surtout, pour évoquer le thème de saint Paul dans l'épître aux Romains, en provoquant une saine « jalousie » de la forme dite aujourd'hui « ordinaire » vis-à-vis de la forme dite « extraordinaire ». C'est au reste une caractéristique de la restauration ratzinguérienne depuis 1985 : elle cherche à infléchir le cours des choses conciliaires, mais de manière exhortative et non pas coercitive. C'est ainsi.

Prenant cela en compte, ma spécificité, si tant est que j'en ai une, consiste à dire : la réforme de la réforme existe déjà dans un grand nombre de paroisses. Il suffit donc de l'encourager, de l'étendre et surtout de la faire passer au niveau diocésain. Il conviendrait qu'au lieu d'être seulement le fait des curés à la base et du Pape au sommet, elle soit mise en œuvre par les évêques. Imaginez l'effet prodigieux de restauration, non seulement liturgique mais de tout ce qui va avec la liturgie, vocations, doctrine, catéchismes, renouveau de la pratique, que produirait le fait qu'un évêque, puis deux, puis trois..., retournent l'autel de leur cathédrale, y rétablissent la communion à genoux, y réintroduisent le latin et le grégorien, y fassent régulièrement célébrer la messe traditionnelle.

Les cinq points que vous évoquez pour un premier et grand acte de la « réforme de la réforme », s'inspirent-ils de ceux qu'évoquait l'abbé Quentin Montgomery-Wright ? Que suggérez-vous de plus ?

Les cinq points principaux étaient en effet chers à l'abbé Quentin Montgomery-Wright, mais aussi à bien d'autres, qui les pratiquaient ou qui les pratiquent, tous ensemble, ou certains d'entre eux, souvent en les implantant progressivement dans leurs paroisses :

- 1/ réintroduction de la langue liturgique latine ;
- 2/ distribution de la communion selon le mode traditionnel ;
- 3/ usage de la première prière eucharistique ;
- 4/ orientation de la célébration vers le Seigneur au moins à partir de l'offertoire ;
- 5/ usage en silence de l'offertoire sacrificiel traditionnel.

Les deux derniers sont les plus marquants, l'un visuellement, l'autre doctrinalement.

J'insiste : ce projet de réforme de la réforme ne peut se réaliser sans la célébration la plus large possible selon le missel traditionnel ; et inversement, celle-ci a besoin pour exister dans les paroisses ordinaires d'un état d'esprit de retour aux sources traditionnelles représenté par la réforme de la réforme.

D'autres points encore ? Les hauts responsables favorables à ce « nouveau mouvement liturgique » évoquent aussi volontiers : la diminution du nombre des concélébrants et même celui des concélébrations ; la réduction du nombre des prières eucharistiques, dont la variété « révèle une situation préoccupante, d'autant plus que leur qualité et leur convenance théologique sont parfois à la limite du supportable »³ ; la réintroduction des éléments de la messe traditionnelle dans les multiples « trous » rituels de la forme de Paul VI (génuflexions, baisers à l'autel, très anciens signes de croix du canon) ; le remplacement des messes rassemblant des masses énormes de fidèles, où le culte devient une manifestation, certes d'intention pieuse mais fort peu liturgique, par des Heures Saintes, des bénédictions du Saint-Sacrement ; la restitution d'un signe de paix comme action sacrée et non un signe de civilité bourgeoise ; etc. ; etc.

Ce *Carnet* m'attire d'ailleurs de nombreuses réactions favorables de prêtres qui me disent : « Personnellement, j'ai réintroduit... » ; « Pour ma part, je pense

qu'il faut reprendre... ». Toutes les idées rectificatives sont bonnes pourvu qu'on les mette en œuvre et ne restent pas des vœux pieux. Elles émanent massivement de pasteurs qui, sur le terrain paroissial, sont devenus bi-formalistes. 40 ans après ce bouleversement sans précédent dans l'histoire du rite romain qu'a été la réforme de Paul VI, et au milieu des ruines d'une sécularisation du monde catholique qu'elle n'a pas - au minimum - empêchée, il est patent qu'existe un climat de « retour », encore minoritaire, mais qui ne demande qu'à grossir. Bien entendu, la liturgie n'est qu'un de ses aspects, mais, par la nature de ce qu'est la liturgie, c'est un aspect très *significatif*.

Si, pour vous, la « réforme de la réforme » ne pourra graduellement s'imposer que si, dans le même temps, la pratique de l'ancien Missel s'impose aussi graduellement, quel regard portez-vous sur les trois premières années de l'application de *Summorum Pontificum*, libérant l'usage de l'ancien Missel ?

Ce pourrait être l'objet d'un autre entretien. Le résultat, me semble-t-il, le plus bénéfique à terme du Motu Proprio de 2007 se trouve dans le fait que de nombreux prêtres diocésains - jeunes pour la plupart - ont appris et apprennent à célébrer selon l'usus antiquior, et que de nombreux séminaristes diocésains s'approprient à le faire. Malgré la puissante résistance des « droits acquis » conciliaires, malgré l'absence d'un dispositif juridictionnel spécifique, je crois que *Summorum Pontificum* a entrouvert des vannes, irréversiblement.

Benoît XVI, lors de son voyage apostolique au Royaume-Uni, a célébré toutes ses Messes avec la préface et le canon lus en latin. Que vous inspire cette "nouveau" (qui vient après bien d'autres chez le pape depuis son élection) ?

Elle m'inspire *gaudium* et *spem*, joie et espoir. *Spes*, espoir que, lors de son prochain voyage apostolique, le Pape célébrera aussi publiquement la messe selon la forme dont on dit qu'il use régulièrement en privé...

(1) Claude Barthe, *La Messe à l'endroit, un nouveau mouvement liturgique*.

(2) François-Xavier de Guibert

(3) Cardinal Ratzinger, *La célébration de la foi*, Téqui, 1985, pp. 72-73.

Pour en savoir plus :

Editions de l'Homme Nouveau

Coll. Hora Decima

Prix : 9 euros FRAIS DE PORT OFFERTS

<http://www.hommenouveau.fr/>